

Là-haut, sur la colline de Bisesero

En 1992, l'adjudant-chef Thierry Prunnaud du GIGN est envoyé par Paris pour former la garde présidentielle au Rwanda. Deux ans plus tard, il revient avec l'armée française dans ce pays devenu celui du génocide.

En ce matin du 28 juin 1994, la chaleur s'annonce tout juste. Sur les collines rwandaises, la saison des pluies est finie. Le soleil baigne les hauteurs et gagne les vallons. De son poste d'observation, l'adjudant-chef Thierry Prunnaud scrute l'horizon, à l'affût d'un insaisissable «ennemi».

Thierry Prunnaud fait partie des éléments précurseurs de l'opération Turquoise, il est de ceux qui ouvrent la voie. A ses côtés, un autre gendarme. Ils forment une paire. En contrebas, le tout-terrain P4 Peugeot a soulevé de la poussière de latérite. L'adjudant-chef attend. «Rien à signaler», dit-il. «RAS», lui confirme sa «doublette», installée à quelques centaines de mètres.

Visage dur et corps sec, 1 m 87 pour 86 kilos, Thierry Prunnaud est tireur d'élite. Ce jour-là, sur cette piste-là, à ce moment-là, on l'étonnerait en lui prophétisant qu'il deviendra six mois plus tard un héros national...

Pour l'heure, tapi à son poste, il observe. Patient, tenace, le soldat est à sa place. Etrangement, il a

Ses chefs lui parlent d'«infiltrés» et de «rebelles», les Rwandais de «combats». Il ne voit rien. Jusqu'au jour où il découvre la vérité. Et décide de désobéir. Par Jean-François Dupaquier

enfilé sur son uniforme une vareuse de la garde présidentielle rwandaise.

Cela fait maintenant six jours que Thierry Prunnaud crapahute dans les collines de l'ouest du Rwanda. Placé à la disposition du Commandement des opérations spéciales (COS), il applique la consigne répétée jour après jour depuis le 22 juin: «Vous vous informez auprès de la population en évitant d'aller au contact de l'ennemi, tout en signalant



ses positions et sa progression. » Mais il bute sur des difficultés pratiques. Le sous-officier du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) a beau croiser des Rwandais qui, partout, lui signalent la présence de « l'ennemi », il n'en voit pas. Nulle part.

Officier de police judiciaire, rodé à rédiger des constats et à neutraliser ou abattre un forcené, Thierry Prunghaud ne comprend pas que ces recherches n'aboutissent à rien après une semaine de terrain. A 38 ans révolus, il connaît son métier. Jamais il n'a été confronté à une situation aussi bizarre.

Quand il évoque son expérience du Rwanda, le sous-officier parle à voix basse, lentement. Il pèse ses mots, comme s'il rendait un rapport dont il aurait à justifier chaque détail. Légèrement voûté, Thierry Prunghaud a la voix sourde, le souvenir lourd.

En ce mois de juin 1994, dit-il, les « ennemis » étaient omniprésents et invisibles. Ils hantaient les rencontres, les conversations et, pour les désigner, les Rwandais usaient d'images. Les uns parlaient d'« infiltrés ». D'autres, d'« insectes », de « cafards », de « serpents », ou encore d'« ibyitso » (complices). Pour tous, ils étaient le « FPR », un mouvement rebelle.

La dernière expression a le mérite de la précision. C'est pour contrer la guérilla du Front patriotique rwandais (FPR), apparue en octobre 1990, que Paris s'est engagé dans le soutien d'un régime aux abois. De 1990 à 1993, plusieurs milliers de soldats français ont été dépêchés au pays des mille collines. Des tonnes d'armes et de munitions ont également été livrées. Et des instructeurs mis à disposition. Dont, déjà, Thierry Prunghaud.

UNE DESTINATION PLUTÔT PRISÉE

De cette période, le sous-officier du GIGN conserve un souvenir ému. En 1992, il avait passé quatre mois comme instructeur dans le pays. Cela s'était fait par hasard. A la fin des années 1980, Thierry Prunghaud formait à Satory des militaires étrangers. Parmi les stagiaires, un certain Protas Mpiranya, un Rwandais petit, costaud et enjoué. Les deux hommes avaient sympathisé. « Ça a peut-être joué dans ma candidature lorsque j'ai vu une proposition d'aller former des gendarmes au Rwanda », dit Thierry Prunghaud.

A l'époque, le Rwanda est une destination plutôt prisée. Dans une « note d'ambiance » de mars 1992, les gendarmes de la prévôté française à Kigali relèvent que, « de l'avis général, le séjour actuel au Rwanda est qualifié de « bonne tournante » par les

militaires français du 2^e Rima qui sont agréablement surpris par les conditions de vie du pays ».

A son arrivée à l'aéroport de Kigali, la capitale, Thierry Prunghaud est accueilli par le commandant Denis Roux et le colonel Jacques Ruelle. Denis Roux, son ancien chef du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), est alors présent au Rwanda au titre de conseiller technique du commandant de la garde présidentielle. Le commandant de la garde présidentielle, forte de cinq cents hommes, tous hutus, n'est autre que Protas Mpiranya, l'ancien stagiaire de Thierry Prunghaud.

Le gendarme découvre le Rwanda. Sa beauté, sa brutalité aussi. Quelques jours après son arrivée, alors qu'il sort du Kigali Night Club, une boîte de nuit à la mode, il entend des cris à quelques pas : « Un militaire de la garde présidentielle se prenait la tête avec un civil, il le tenait en joue avec un fusil-mitrailleur R4. »

Thierry Prunghaud s'approche. Il n'est pas seul. Le militaire rwandais dit au petit groupe de s'éloigner : « Ce ne sont pas vos histoires, partez ! » Tous s'écartent. Thierry Prunghaud entend un coup de feu, voit le militaire revenir. « J'ai compris qu'il venait de tuer le gars. Sur le moment, je me suis dit que ce n'était pas nos affaires. Je pense que c'était un Tutsi. Pour un homme de la garde présidentielle, tuer un Tutsi n'était pas un problème. »

Les Tutsis, les Hutus, le gendarme en a vaguement entendu parler. A son arrivée, se souvient-il, le colonel Jacques Ruelle lui a expliqué la différence : les Tutsis sont grands et minces, les Hutus petits et négroïdes. Mais ce n'était pas vraiment la question. Le problème, pour le colonel Ruelle, était la rébellion du FPR : « Quand il en parlait, ce

Les Tutsis, les Hutus, le gendarme en a vaguement entendu parler. A son arrivée, le colonel Jacques Ruelle lui a expliqué la différence : les Tutsis sont grands et minces, les Hutus petits et négroïdes.

n'était pas tellement pour dire qu'ils étaient tutsis. Il parlait d'éléments rebelles qui voulaient prendre le pouvoir en déstabilisant le régime par des attentats dans Kigali. On leur attribuait tous les attentats. Pourtant, plus tard, je me suis aperçu qu'une partie était commise par des Hutus. »

En France, Thierry Prunghaud ne s'est jamais intéressé à la politique. Au Rwanda, il ne pense qu'à son travail de formateur de la garde présidentielle. Il fréquente la communauté française, mais avec prudence : « Nous avions été prévenus. S'il y avait des histoires avec les femmes de coopérants, c'était automatiquement le « vol bleu », le retour sur Paris. »

LES ÉMISSAIRES DE PARIS

Il s'installe à Kigali dans une jolie villa et décore sa chambre avec des paréos. Tous les jours, il se rend à la caserne de Kimuhura pour y instruire ses trente-trois stagiaires. Il profite de son temps libre pour remettre en état des motos de l'escorte présidentielle. Le soir, à l'hôtel Méridien, haut lieu de rendez-vous, il discute avec les soldats français présents au Rwanda. Vraies ou fausses, les anecdotes meublent les conversations et distraient du quotidien. Dans la capitale, le couvre-feu est en vigueur. Il n'est pas rare d'entendre l'écho de rafales d'armes automatiques, d'attaques à la grenade ou d'explosions de mines...

Au cœur de Kigali, l'ambassade de France est sous pression. Des émissaires venus de Paris y passent régulièrement. Pour rassurer. La France, font-ils comprendre, ne tolérera pas que la minorité tutsie prenne le pouvoir. A la Mission d'assistance militaire, un colonel de gendarmerie, Michel Robardey, forge une expression qui traduit bien l'état d'esprit. Il désigne la rébellion du vocable « Khmers noirs ».

Le gendarme Prunghaud saisit vite l'étrangeté de la situation : « Mon chef, le commandant Roux, ne devait seulement rendre compte qu'au patron de la Mission d'assistance militaire, le colonel Cussac. L'objectif de la mission était, en principe, « discret ». »

Ses quatre mois de séjour se terminent quand, en avril 1992, le colonel Ruelle l'invite à passer le week-end au bord d'un lac, près du parc de l'Akagera. Sont aussi présents le commandant Roux, les épouses, les enfants et plusieurs hauts gradés rwandais inconnus du gendarme. Passionné de photos animalières, le colonel Ruelle propose à Thierry Prunghaud de faire un tour dans le parc. La femme du colonel les accompagne.

Considéré comme zone de guerre, l'ancien parc national est normalement interdit d'accès. Qu'im-

porte, ils s'y rendent, téléobjectif en bandoulière pour le colonel. Dans l'Akagera, ils passent à côté d'un centre d'entraînement militaire. Thierry Prunghaud est intrigué : « Il y avait des Français en uniforme qui apprenaient le tir à une trentaine de Rwandais en civil avec des AK47, des armes de guerre. On voyait bien que les Rwandais n'étaient pas des militaires. » Le colonel Ruelle ne dit pas un mot. Ils poursuivent leur équipée.

« Après, quand j'ai entendu parler de la formation des miliciens, j'y ai repensé », dit aujourd'hui Thierry Prunghaud. « Des civils avec des armes de guerre encadrés par des militaires, je n'avais encore jamais vu ça... »

Quand il parle de son expérience, Thierry Prunghaud ne raconte pas l'histoire du Rwanda. Seulement des bribes, ce qu'il a vécu, et qu'il faut replacer dans le contexte.

Le gendarme n'en a pas fini avec le Rwanda. Deux ans plus tard, le pays des mille collines se rappelle à lui. Le 18 juin 1994, son supérieur, le commandant Denis Favier, le convoque pour lui demander d'y retourner. « Il insistait. Puisque je connaissais, j'étais tout indiqué pour représenter le GIGN dans un des groupes envoyés au Rwanda, c'était un grand honneur pour l'arme... Moi, j'hésitais. Alors, il m'a dit que je commanderais six gendarmes de l'Escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale (EPIGN). Et il a conclu que, de toute façon, ça ne se refusait pas. »

« NOUS SOMMES VENUS PROTÉGER »

Ce même 18 juin 1994, trois mois après le début de l'extermination des Tutsis, François Mitterrand vient de lancer l'opération Turquoise. « C'est une question de jours et d'heures », a martelé avec emphase, à la télévision, le chef de l'Etat.

Thierry Prunghaud repart. Pour ce pays devenu celui du génocide.

Il atterrit au Zaïre, pays frontalier du Rwanda. Le 22 juin, il est à Bukavu, une ville posée au bord du lac Kivu. Dans un vieux hangar de l'aérodrome, le patron du Commandement des opérations spéciales (COS), le colonel Rosier, fait un ultime briefing. Les hommes sont rassemblés autour du briscard des opérations spéciales.

Thierry Prunghaud est présent. Il se souvient de la tonalité générale : « Voilà. Les Tutsis exterminent les Hutus. Nous sommes venus pour les protéger, mettre fin aux massacres. Mais nos forces sont encore insuffisantes pour jouer un rôle d'interposition. Votre rôle est « d'éclairer » le dispositif, de vous informer de la situation sur le terrain, de voir où en



sont les rebelles du FPR, et de me rendre compte à tout moment.»

Depuis des semaines, radios, télévisions et journaux ne parlent que de l'inverse : l'extermination des Tutsis par des Hutus. Mais le colonel Rosier est l'autorité. Thierry Prunghaud se demande comment identifier « l'ennemi », et s'il faudra le combattre.

Nous sommes le 24 juin. Ce vendredi, l'opération Turquoise démarre effectivement. Cinq groupes de soldats français s'infiltrèrent, presque simultanément, au pays des mille collines.

Le colonel Didier Tauzin, un ancien du Rwanda, et son unité du 1^{er} régiment parachutiste d'infanterie de marine (Rpima) sont en charge de la manœuvre médiatique. Sous l'œil des caméras de télévision, ils doivent « délivrer » l'ultime camp de réfugiés tutsis de l'ouest du Rwanda.

Le capitaine de frégate Marin Gillier, un marin à la tête du commando Trepel, part reconnaître les rives rwandaises du sud du lac Kivu. Un groupe de commandos de l'air du CPA10, dirigé par le lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval, est hélicoptéré sur Kibuye. Une unité du 13^e régiment de dragons parachutistes (RDP) est chargée de surveiller une route stratégique. Dans un premier temps, l'équipe de huit gendarmes de Thierry Prunghaud prête main-forte aux hommes du « 13 ».

Au total, ce jour-là, moins de deux cents soldats sont engagés au Rwanda. Ils sont surarmés, parfaitement entraînés et bénéficient de la protection d'avions de combat et d'hélicoptères. Des hommes

du service « action » des renseignements français les accompagnent.

ACCUEILLIS COMME LE MESSIE

Sitôt la frontière franchie, l'accueil réservé aux troupes est triomphal. Une foule amassée le long des pistes acclame l'arrivée des soldats. Quand il en parle, Thierry Prunghaud a toujours du mal à masquer son émotion : « C'était la fête, une sorte de kermesse. Les gens portaient des banderoles marquées "Vive la France", "Inoubliable Mitterrand", "Vive l'armée française" et ils agitaient des drapeaux bleu-blanc-rouge. Je n'avais jamais vu ça dans ma carrière. J'avais encore en tête le Rwanda de 1992 et l'accueil sympathique de tout le monde. Mais là... »

A la tête des commandos de l'air, le lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval, un homme portant beau son collier de barbe, n'est pas moins impressionné. Dans son rapport quotidien adressé à son supérieur, le colonel Rosier, il note : « L'accueil a été chaleureux le long de la piste, le Messie n'aurait pas fait mieux. »

« On nous avait dit que nous partions pour protéger les Hutus menacés d'extermination par les Tutsis de la rébellion. Vu l'accueil, ça paraissait évident », note Thierry Prunghaud.

Cette « évidence », le lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval la confirmera sur procès-verbal. Interrogé des années plus tard à titre de témoin par les inspecteurs du Quai des Orfèvres, il déclarera : « Nous ignorions qui étaient les massacreurs et de fait les victimes, et je dirais que ce flou devait

accompagner le début de notre mission. » Il précisera ceci : « L'ennemi qui nous était présenté était le Front patriotique rwandais, venant d'Ouganda, et constitué de Tutsis. Or, ces derniers étaient massacrés, d'où cette confusion de départ. »

Nous sommes le 24 juin, toujours. Les soldats sont au Rwanda. Et cela va à la fois très vite et très lentement. Vite car, immédiatement, les différentes unités se sont éparpillées. Lentement, car chacune a sa « zone de responsabilité » à explorer.

Dans l'après-midi, Thierry Prunghaud et son groupe arrivent au terme de leur première reconnaissance. Ils ont atteint un camp de déplacés hutus. Ils sont dix mille à vivre agglutinés sur l'étroit plateau de Kirambo. Bien accueillis, les soldats vont de « blindé » en « blindé », le surnom donné aux abris construits par les déplacés. Ils se renseignent, s'informent. Les uns réclament de la nourriture. Tous vitupèrent contre « l'ennemi » qui les a obligés à fuir, est responsable de leur malheur. L'adjudant-chef prend des notes, les transmet à ses supérieurs au Commandement des opérations spéciales. Que faire de plus ?

Le lendemain, nouvelle journée de reconnaissance. Thierry Prunghaud et son groupe sillonnent leur zone. Ils traversent la ville de Kibuye, où le lieutenant-colonel Duval et les commandos de l'air se sont installés. Et retournent au camp de déplacés hutus du Kirambo. L'accueil est toujours enjoué, les réclamations identiques à celles entendues la veille. En apparence, rien n'a changé.

UNE DRÔLE D'IMPRESSION

Mais l'atmosphère n'est pas tout à fait la même. Il y a une lourdeur, une épaisseur, comme un malaise. A l'entrée, un chien gratte la terre. Les gendarmes le regardent, s'approchent. Le chien est en train de déterrer un os, humain.

D'un coup de rangers, Thierry Prunghaud dégage le trou, balaie une mince couche de terre. Apparaît le corps d'un homme mort récemment. Le brouhaha s'est évanoui. L'adjudant-chef demande des explications. Mais, cette fois, plus personne ne parle français ! « Je suis reparti avec une drôle d'impression, mais je ne comprenais toujours pas », regrette-t-il.

Les gendarmes reprennent la piste. Ils aperçoivent toujours davantage de maisons vides, pillées, parfois incendiées. Mais pas de cadavres. Et nul ne veut répondre à leurs questions en français, si ce n'est par des signes de dénégation.

Ils franchissent de nombreux barrages, des « barrières » hâtivement improvisées le long

Le lieutenant-colonel Duval : « L'ennemi qui nous était présenté était le Front patriotique rwandais, constitué de Tutsis.

Or, ces derniers étaient massacrés, d'où cette confusion de départ. »

de la piste. Les « barrières » sont gardées par des hommes armés de machettes ou de lances. Leur chef se reconnaît souvent à l'arme à feu dont il dispose. A la vue des uniformes français, les « barrières » s'ouvrent, sans difficultés. « Ceux qui parlaient un peu français disaient qu'ils se protégeaient des "infiltrés" qui les menaçaient. Ils demandaient des munitions et des grenades. Je leur répondais que ce n'était pas notre mission. D'ailleurs, ils ne paraissaient pas effrayés. »

Le troisième jour, c'est un dimanche, Thierry Prunghaud et son groupe atteignent un village perché sur une colline. Du nom de ce village, le gendarme ne se souvient plus, mais l'accueil des habitants est chaleureux. Il y a une église, une ancienne mission, un dispensaire aussi. Les gendarmes visitent les lieux. Sans jamais trouver trace de cet « ennemi » dont un administrateur parle d'abondance : « Merci d'être venus nous protéger. Les infiltrés, ils sont partout, ils nous menacent, les gens ont peur... »

Les gendarmes décident d'élargir leur patrouille. Ils se fauillent à pied dans les ruelles, repèrent une école bizarrement abandonnée. Ses portes sont closes, mais nettement forcées. Ils entrent. Dans les classes, ni bancs ni pupitres. Mais, sur les murs, des traces de sang, séchées, brunâtres. Et des toits percés d'éclats de grenades.

Le constat s'impose : de nombreuses personnes ont été tuées ici avant qu'on ne « fasse le ménage ». Une preuve ? Dans une pièce, des morceaux d'os de crâne ont été oubliés.

« Nous sommes revenus vers l'administrateur, nous lui avons demandé si les rebelles étaient venus ici massacrer des gens. Il a paru embarrassé. Il nous a dit qu'il ne savait rien, qu'il n'était pas là. Personne ne savait rien. Nous, on n'y croyait pas, mais on n'avait pas le temps d'enquêter. »

Les gendarmes repartent. Avant de s'en aller, deux hommes s'approchent d'une mission catholique abandonnée. Ils croient sentir une odeur de charnier. Les morts de l'école ?...

Nous sommes le 27 juin. Depuis quatre jours maintenant, les gendarmes explorent le pays. Une légère fatigue commence à se faire sentir, un début d'énerverment aussi. Que se passe-t-il ? Pourquoi ces mystères ? Et ces silences pesants ?

Militaires, ils sont surtout officiers de police judiciaire. Le crime est de leur ressort, ils y sont formés. La veille, à l'école et à la mission, ils ont croisé le crime. La nuit, ils y ont songé. Ce matin, ils ont décidé d'y retourner. Pour une inspection de détail.

« BON DIEU, C'EST UN TUTSI ! »

Mais à peine sont-ils arrivés à la mission catholique que déboule un tout-terrain. Une portière claque. Un Rwandais apparaît, furieux : « *Je suis le bourgmestre. Vous n'avez rien à faire ici. Fichez le camp !* » Le ton monte. Les gendarmes français sont armés. Le bourgmestre s'épuise dans une longue diatribe, repart. Les villageois présents sont consternés. L'accueil chaleureux des premiers jours est bien loin.

D'un bâtiment se dégage une odeur épaisse, entêtante, désagréable. Les gendarmes s'y dirigent, tombent sur une grande dalle de béton, ordonnent aux villageois de la faire glisser. « *C'était une citerne, sauf qu'elle était remplie de centaines de cadavres complètement putréfiés.* » Les habitants font mine de ne pas comprendre, ni la scène ni le français.

Silencieux et soucieux, le groupe reprend la route jusqu'au premier hameau. Forcément, se disent les gendarmes, les gens d'ici doivent savoir. Mais le climat a changé. Sur fond de soupçons, le dialogue se fait tendu. Alors qu'il interroge un habitant presque mutique, l'adjutant-chef repère un homme à l'écart. « *Il était différent, résigné, apeuré, en loques. Comme un gueux. Il semblait sorti d'un film.* »

D'un coup, Thierry Prunghaud comprend. « *Bon Dieu, c'est un Tutsi, le premier que je vois depuis quatre jours. Ils ont tous été massacrés. On n'a rien compris !* » Il faut repartir, mais il n'y arrive pas : il a la rage. « *J'ai avisé un villageois dans le groupe. Le gars comprenait le français et semblait avoir de l'emprise sur les autres. Je l'ai saisi par le col, je l'ai soulevé et je lui ai dit : "Tu vois mon arme ? Si, quand je reviens, ce gars n'est plus vivant, je te le promets : je te tue." J'étais hors de moi, je m'en voulais de n'avoir rien compris, de n'avoir pas réalisé.* »

Ses camarades sont surpris, Thierry Prunghaud leur explique. « *Les Tutsis, j'en croisais beaucoup en 1992, et là, en juin 1994, pas un seul.* » En fin de journée, les gendarmes retrouvent leurs « copains » du 13^e RDP. Les uns et les autres sont perplexes. Et

s'interrogent : « *On sentait que quelque chose clochait dans notre mission.* »

Au soir du 27 juin, l'adjutant-chef rédige son compte rendu quotidien à destination du colonel Rosier, le commandant des opérations spéciales. Il ne le sait alors pas, mais il n'est pas seul à rendre compte. Le bourgmestre du village, celui qui était furieux, s'est plaint en haut lieu. Et il a le bras long, incroyablement long...

Sur le compte rendu général du Commandement des opérations spéciales de Turquoise, adressé à Paris le 28 juin, on lit cette mention : « *On signale que des "Blancs" ont ouvert des fosses communes dans la région de Kibuye. Ceci est très mal perçu.* »

Au petit matin du 28 juin, le groupe de Thierry Prunghaud est « recadré ». Les gendarmes perdent leur autonomie, tout comme les hommes du « 13 », commandés par le capitaine Olivier Dunant. A tous, il est signifié qu'ils doivent se placer sous les ordres du capitaine de frégate Marin Gillier, le chef du commando Trepel qui vient de prendre ses quartiers dans le village de Gishyita, une commune qui domine légèrement les eaux du lac Kivu et contrôle l'accès aux hautes collines désolées de la région.

Sitôt dit, sitôt fait. Leur nouveau chef Marin Gillier, « Omar » de son pseudonyme, demande aux gendarmes de reconnaître à pied les ruelles de Gishyita. La mission ? Rechercher « l'ennemi ». Aux ordres mais amers, Prunghaud et son groupe s'exécutent.

Mais, en fin de matinée, « l'ennemi » se fait brutalement entendre. Tout autour, les collines se mettent à renvoyer l'écho assourdi de combats à la grenade et au fusil-mitrailleur. Dans le camp de Gishyita, les militaires français se précipitent vers leurs jumelles sur trépied. Se guidant au bruit, ils explorent, à environ quatre kilomètres, un secteur appelé Bisesero. Au travers des puissantes lentilles, ils distinguent des hommes en armes, une centaine, qui poursuivent des civils. Les civils tombent, sont achevés. Là, une tache colorée : le pagne d'une femme, probablement.

Le gendarme Thierry Prunghaud interpelle son chef, le capitaine de frégate Marin Gillier. « *On ne va pas laisser faire ça, il faut y aller !* » Gillier refuse : « *Vous voyez bien que les rebelles massacrent la population. Interdiction d'aller au contact, on ne peut rien faire.* »

Plusieurs fois, l'adjutant-chef revient à la charge. De guerre lasse, Marin Gillier concède une patrouille, mais pour le lendemain et à pied. D'ailleurs, les soldats ont d'autres chats à fouetter.

Au travers des jumelles, les gendarmes distinguent des hommes en armes, une centaine, qui poursuivent des civils. Les civils tombent, sont achevés. Là, une tache colorée : le pagne d'une femme, probablement.

Une inspection du ministre de la Défense, François Léotard, est prévue le 29 juin et tout doit être prêt pour le recevoir. La patrouille des gendarmes devra donc être de retour avant 14 heures, moment prévu du passage du ministre. Pas de risque qu'elle parcourt les quatre kilomètres !

Ce mercredi 29 juin, François Léotard passe comme annoncé en coup de vent au camp de Gishyita. La patrouille, partie à pied explorer les collines de Bisesero dans la matinée, est de retour pour l'accueillir. Elle n'a rien observé de particulier.

Le ministre à peine reparti, Thierry Prunghaud revient à la charge : « *Il faut y aller. Avec nos véhicules, ce coup-là* », dit-il au chef du commando Trepel. Le refus de Marin Gillier est sec et cassant. C'est un non définitif.

ET ILS Y VONT, À BISESERO

Le lendemain, de plus en plus de journalistes sont présents à Gishyita. En ce 30 juin, ils posent des questions et parlent souvent des collines de Bisesero où, ont-ils entendu dire, se cacheraient des rescapés tutsis, pourchassés depuis des semaines et des semaines. Certains d'entre eux prétendent même que le groupe de commandos de l'air, dirigé par le lieutenant-colonel Duval, est tombé voici trois jours sur ces survivants sans pouvoir les secourir. Ils disent aussi que le Commandement des opérations spéciales est prévenu.

Marin Gillier n'entend pas, ne veut pas entendre. Ce jeudi, il a décidé de le consacrer à mener une opération dans le village de Gakuta, certes proche de Bisesero mais pas dans la zone critique. Les soldats traversent en convoi aussi vite que possible la zone « hostile ». Sur ces quelques kilomètres, rien ne bouge.

Sous tension, le capitaine de frégate ordonne à ses hommes de semer un journaliste, soupçonné d'être un espion. Arrivé dans le village, l'ambiance

se détend. L'accueil est bon. Les habitants se précipitent vers les camions français pour recevoir des rations de biscuits et de bouteilles d'eau minérale.

Mais Thierry Prunghaud et les autres gendarmes restent à l'écart. Ils ne comprennent pas et restent décidés à retourner voir Bisesero de plus près. Un jeune homme s'approche. Il a la même allure que le « gueux », ce Tutsi aperçu voici quelques jours. Par signes, il fait comprendre aux gendarmes qu'il faut le suivre. Ils emboîtent le pas et tombent, deux cents mètres plus loin, sur un homme aux traits ravagés caché derrière les ruines d'une maison. Visiblement âgé, il parle français et mentionne un endroit où il resterait, malgré l'extermination, des Tutsis encore vivants. Il dit vouloir guider les militaires. Vers Bisesero, bien sûr...

Thierry Prunghaud retourne voir son chef, tout occupé à sa distribution de vivres. A nouveau, Marin Gillier refuse. Une fois encore, la tension monte. Les gendarmes reviennent à la charge. L'un d'eux finit par trancher : « *On y va* », lance-t-il d'un ton sans réplique.

Et ils y vont, à Bisesero. Ils désobéissent.

« UNE SITUATION D'EXTERMINATION »

Journaliste à Paris Match et présent sur les lieux, Michel Peyrard expliquera plus tard aux inspecteurs du Quai des Orfèvres ne pas avoir compris le comportement de Marin Gillier. « *Il est entré en contact avec la population hutue dont nous soupçonnions qu'elle était celle qui fournissait les contingents de tueurs impliqués à Bisesero. A ma grande surprise, le capitaine a demandé que des rations alimentaires soient hélicoptérées, les habitants se plaignant de la faim. Je me suis adressé d'abord au capitaine pour lui demander s'il n'y avait pas une erreur de sa part dans l'estimation de la situation, puis à son officier de renseignement* », déclarera-t-il sur procès-verbal.

Quand Thierry Prunghaud et ses hommes arrivent à Bisesero, ils découvrent un champ de mort. Il ne le décrit pas, ne le raconte pas. Pourquoi faire ? Tout a déjà été constaté trois jours plus tôt. Le lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval est passé là le 27 juin. Il a rédigé un rapport. Qui n'a pas provoqué la moindre réaction du Commandement des opérations spéciales.

Ce rapport le voici :

« *Dans le secteur de Bisesero, nous avons rencontré une centaine de Tutsis réfugiés dans la montagne. Ils se sont présentés spontanément sur la piste*

en voyant les véhicules des militaires français. Ils seraient environ deux mille cachés dans les bois. D'après eux, la chasse aux Tutsis a lieu tous les jours, menée par des éléments de l'armée, gendarmerie, milices encadrant la population. Ils nous ont montré des cadavres de la veille et du jour même, dont un enfant blessé, témoin des combats du jour. Ils sont dans un état de dénuement nutritionnel, sanitaire et médical extrême. Ils ont directement impliqué les autorités locales de Kibuye comme participant à ces chasses à l'homme.»

Le lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval poursuit : « Ils espèrent notre protection immédiate et leur transfert en un lieu protégé. J'ai pu leur promettre que nous reviendrions les voir et que l'aide humanitaire arriverait bientôt. Il y a là une situation d'urgence qui débouchera sur une extermination si une structure humanitaire n'est pas rapidement mise en place, ou tout au moins des moyens pour arrêter ces chasses à l'homme. »

Seule différence, le rapport décrit la situation d'il y a trois jours. Quand Thierry Prunghaud et les gendarmes arrivent à Bisesero, en ce 30 juin, le bilan s'est alourdi. Là où le lieutenant-colonel Duval estimait les rescapés à deux mille, les gendarmes n'en dénombrent plus que huit cents...

« MERDE, MERDE, MERDE »

C'est alors que, d'un coup, la voix de Thierry Prunghaud s'étrangle. Son débit s'accélère. Il se met à parler vite, un demi-ton plus bas. Il y est, il y retourne, encore, toujours, seize ans plus tard. Les mots qu'il prononce viennent de là-bas. Il dit : « Il y avait des morts partout dans les hautes herbes, certains encore tièdes. Et parmi les rescapés dans un état lamentable, certains avaient des blessures horribles, puantes, qui suintaient. C'est presque indescriptible, il faut l'avoir vu... »

Les gendarmes alertent toutes affaires cessantes le capitaine de frégate Marin Gillier, resté dans le village. Les « infiltrés », ces fameux « infiltrés » contre lesquels on les mettait en garde, ils ont mis la main dessus, ils les ont découverts, il faut venir les voir, il faut les regarder pour enfin cesser de cultiver l'autisme.

La colonne de Marin Gillier déboule vers 14 heures. L'adjudant-chef mène aussitôt le capitaine de corvette à un ravin. Jour après jour, les tueurs ont jeté là les corps. Il y en a dix mille, peut-être plus. En bas de la décharge humaine, il ne reste que des squelettes. A mi-hauteur, la putréfaction gagne les corps. Quand il s'adresse à Marin Gillier, l'adjudant-chef hurle presque : « Vous voyez, les gens

à qui vous avez distribué des biscuits, ce sont eux qui ont fait ça ! »

Le chef du commando Trepel abandonne sa morgue, s'accroupit, se voile la tête dans les mains : « Merde, merde, merde. » Une demi-heure plus tard, le commandant des opérations spéciales de Turquoise, le colonel Rosier, débarque en hélicoptère. Les deux chefs, Rosier et Gillier, ont un long aparté. Des secours de première urgence sont apportés. Un hôpital de campagne s'improvise. Le sauvetage débute.

Il se poursuit le lendemain. Des renforts arrivent, un cordon de protection isole les rescapés. Du haut de promontoires environnants, les tueurs observent leurs proies leur échapper. Ils ne peuvent plus rien faire.

Le gendarme Prunghaud se démène, soignant les uns, réconfortant les autres. Il n'a pas beaucoup dormi, il est sur la brèche. Il croise un journaliste alors au Figaro, Patrick de Saint-Exupéry. Les deux hommes ne se connaissent pas, mais le journaliste remarque le gendarme. Dans un livre écrit en 2004, il le décrit : « A quelques pas se tenait un officier de cette unité d'élite qu'est le GIGN... Il était comme plongé dans un songe, et je me souviens l'avoir fixé à cause d'un détail : sur son uniforme de gendarme français, il portait une vareuse de l'armée rwandaise. Je me suis approché, désireux d'entamer la discussion. Et tandis que je marchais, je l'ai vu s'affaïsser. Doucement. Ses épaules se sont voûtées, ses jambes se sont pliées, ses muscles se sont relâchés. Comme un pantin, il s'est peu à peu désarticulé et a fini assis dans l'herbe où il s'est mis à sangloter. [...] Il venait juste de réaliser. [...] Il s'est tourné vers nous et nous a dit : "L'année dernière, j'ai entraîné la garde présidentielle rwandaise." Ses yeux étaient hagards. Il

Gravement blessé lors de la prise d'otages de l'Airbus d'Air France à Alger, Thierry Prunghaud devient un héros national. Sur instruction de François Mitterrand, il reçoit la Légion d'honneur.



était perdu. Le passé venait de télescoper le présent. Il avait formé des tueurs, les tueurs d'un génocide. C'était effrayant. »

Quand je mentionne cette description à Thierry Prunghaud, le gendarme se rembrunit : « Non, je ne me suis pas effondré. J'étais ému, c'est vrai, mais je n'ai pas pleuré, ce n'est pas mon genre. » Il se tait, ne veut pas en dire plus. Son histoire, faite de pudeur et de réserve douloureuses, lui appartient.

« OUBLIEZ TOUT », DIT LE GÉNÉRAL

Au soir du 1^{er} juillet 1994, Thierry Prunghaud quitte Bisesero. Il n'a plus rien à y faire. Il consacre ses dernières semaines au Rwanda à sa spécialité : l'enquête judiciaire. Quand il revient en France, il a constitué un gros dossier. En tout, une cinquantaine de noms de responsables impliqués dans le génocide avec, à l'appui, des témoignages et des analyses.

Deux mois plus tard, en octobre 1994, il est convoqué au ministère de la Défense, rue Saint-Dominique. Pour, comprend-il, un débriefing en vue de coopérer avec le Tribunal pénal international pour le Rwanda. « La réunion était présidée par un général dont je n'ai pas retenu le nom. J'étais le seul sous-officier présent, j'en étais fier. » L'adjudant-chef parle en dernier : « Quand ce fut mon tour, j'ai raconté ce que j'avais trouvé, les noms, les preuves. Le général m'a dit : "Vous oubliez tout. Vous mettez tout à la corbeille." Ce que j'ai fait. »

Thierry Prunghaud reprend sa vie. Le 24 décembre 1994, le tireur d'élite du GIGN est rappelé en urgence. Les deux cent quarante pas-

sagers d'un Airbus d'Air France viennent d'être pris en otages à Alger, trois ont été exécutés. Les terroristes demandent à se rendre en France. Il faut se préparer à une intervention.

Le jour de Noël, l'Airbus atterrit à l'aéroport de Marignane. L'assaut est lancé le 26 décembre. Thierry Prunghaud est à la tête des hommes du GIGN. Il tue deux terroristes, en blesse un, ne voit pas le quatrième. « J'ai été touché par une première balle dans le bras droit, il a continué à tirer. Je voyais les débris du capitonnage voler dans tous les sens. J'ai reçu sept balles. »

Assommé par « un coup de massue », le gendarme reste allongé douze minutes dans son sang avant que ses camarades ne parviennent à le tirer de là. Du jour au lendemain, l'adjudant-chef devient un héros national. Sur instruction de François Mitterrand, il reçoit la Légion d'honneur. Les personnalités se succèdent à son chevet pour le saluer. Sur son lit d'hôpital, début 1995, il entend un ministre affirmer à la radio que jamais les militaires français n'ont participé à la formation de milices avant l'extermination. Il sursaute : « Mais c'est faux, je les ai vus en 1992 dans le parc de l'Akagera ! »

Après sa convalescence, le vide succède aux honneurs. Thierry Prunghaud n'obtient pas le grade de lieutenant espéré. Placé d'office à la retraite à 42 ans, il est exclu de la réserve en raison de ses infirmités. « Il m'a fallu du temps pour réapprendre à lacer mes chaussures et à m'habiller de la seule main gauche. »

(XXI a en sa possession la copie de tous les documents cités)

Le pays des mille collines



Pays de hautes terres profondément vallonnées, le Rwanda pourrait évoquer le Morvan, en neuf fois plus grand (25 500 km²) et cent cinquante fois plus peuplé (dix millions d'habitants). Mais la comparaison trouve vite ses limites.

Sur ces terres à l'altitude moyenne de 1 700 mètres, la population double tous les vingt ans.

Le pays est enclavé au cœur de l'Afrique, entre l'immense République démocratique du Congo à l'ouest, l'Ouganda au nord, la Tanzanie à l'est et le Burundi au sud.

Les premiers Européens pénètrent tardivement cet espace.

À la fin des années 1920, la Belgique, qui succède à l'Allemagne comme autorité de tutelle, impose à la population de s'enregistrer comme hutue, tutsi, ou twa.

La royauté rwandaise est renversée à la fin des années 1950 par ce qui sera appelé la « révolution sociale » hutue.

À l'indépendance, en 1962, les Tutsis sont traités comme des parias et partent en exil.

La Belgique réduit son assistance militaire et technique au Rwanda, à la fin des années 1980.

La France prend le relais avec la volonté d'intégrer le Rwanda au « pré carré » français en Afrique noire.

En octobre 1990, la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR) attaque le nord du pays.

Paris s'implique pour contrer la « déstabilisation ».

Le GSPR

D'abord constitué presque exclusivement de gendarmes, le Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR) est créé en 1982.

Son premier chef est le capitaine de gendarmerie Christian Prouteau, qui parvient à convaincre François Mitterrand des défaillances du service policier chargé, traditionnellement, de protéger le président de la République et sa famille.

Le capitaine Paul Barril est l'adjoint de Christian Prouteau.

Le GSPR est mis en cause, en 1982, dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. Lors d'une perquisition supposée confondre de prétendus « terroristes », le capitaine Barril a lui-même apporté armes et explosifs.

Le GSPR est également impliqué dans la mise sur écoute de nombreuses personnalités, sous prétexte de lutte contre le terrorisme.

Plusieurs de ses membres se retrouvent en 1991-1992 au Rwanda, où ils sont chargés de former la garde présidentielle.

Le GSPR est alors une émanation du GIGN, qui comprend un Groupe d'instruction et de sécurité des activités (Gisa), responsable de la formation de stagiaires étrangers.

Un des hommes les plus recherchés au monde pour sa participation au génocide, le major Protais Mpiranya – devenu plus tard chef de la garde présidentielle rwandaise – a suivi ces stages.

Les policiers sont aujourd'hui responsables de la protection rapprochée du président de la République.

Le COS au Rwanda

Créé en 1992, le Commandement des opérations spéciales (COS) est chargé de mettre en œuvre dans des situations d'urgence l'ensemble des forces spéciales des différentes armées françaises (terre, air, mer, gendarmerie).

Le COS est placé sous les ordres du chef d'état-major des armées (Cema).

Il s'inspire du modèle de l'United States Special Operations Command (Ussocom), créé en 1987 aux États-Unis. Cette cellule a pour mission de fournir aux commandements interarmées de combat des forces aptes à effectuer des opérations spéciales.

L'opération Turquoise, menée au Rwanda en juin 1994 à la fin du génocide, a constitué la première occasion pour le COS de se déployer sur le terrain avec toutes ses composantes.



Evacuation de civils français, belges et italiens, le 11 avril 1994. AFP/PASCAL GUYOT

Certaines unités du COS (cinq cents hommes) ont aussi participé à l'opération Amaryllis à Kigali, une mission d'évacuation des ressortissants français et européens, menée au début du génocide, du 8 au 12 avril 1994.

Le refus, en avril 1994, d'évacuer les employés tutsis de l'ambassade de France et du centre culturel français fait toujours polémique. Dans un compte rendu confidentiel daté du 27 avril 1994, le colonel Henri Poncet relate son « souci permanent de ne pas montrer [aux médias] des soldats français limitant l'accès aux centres de regroupement aux seuls étrangers sur le territoire du Rwanda ».

Les effectifs du COS varient, selon les années, de 2 300 à 2 800 hommes.

La mission Quilès



François Léotard, Edouard Balladur, Paul Quilès et Alain Juppé, avant une audition devant les membres de la mission parlementaire en 1998. AFP/ERIC FETTERBERG

En 1998, le Premier ministre Lionel Jospin confie à l'ancien ministre socialiste de la Défense Paul Quilès la responsabilité d'organiser une mission parlementaire sur le Rwanda.

Pour la première fois, sous la V^e République, les députés analysent le « domaine réservé » de l'Elysée.

Paul Quilès met sur pied une mission d'information et non une commission d'enquête, qui aurait disposé de pouvoirs d'investigation plus étendus.

Les deux rapporteurs de la mission, Pierre Brana (PS) et Bernard Cazeneuve (PS), abattent un travail considérable. Les conclusions, énoncées par Paul Quilès, ne sont pas à la hauteur.

Du 24 mars au 9 juillet 1998, les parlementaires entendent en audition publique des dizaines de témoins, journalistes, experts, responsables politiques et diplomatiques. Les auditions de militaires ont lieu à huis clos.

Le « Rapport de la mission d'information de la commission de la Défense nationale et des Forces armées et de la commission des Affaires étrangères sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994 » est publié le 15 décembre 1998.

Ses quatre gros volumes sont accessibles sur Internet et restent à ce jour l'une des études les plus complètes sur le sujet.

Des plaintes rwandaises

Neuf plaintes ont été déposées, à partir de juillet 2004, devant la justice française par des Rwandais. Ces plaintes sont instruites par le Tribunal aux armées de Paris (TAP) qui juge, en temps de paix, les éventuelles infractions commises hors du territoire par les militaires français.

Trois Rwandais ont porté plainte contre X pour viol, et six Rwandais pour complicité de crime contre l'humanité et/ou crime de génocide, notamment pour l'affaire de Bisesero.

Après plusieurs péripéties, la cour d'appel de Paris a confirmé la recevabilité de toutes les constitutions de partie civile et des auditions faites au Rwanda par le juge d'instruction.

Les avocats des plaignants ont demandé l'audition de l'ancien ministre des Affaires étrangères Alain Juppé (1993-1995), de l'ex-ministre de la Défense Pierre Joxe (1991-1993), de l'ancien chef d'état-major particulier de l'Elysée Christian Quesnot, d'un ancien chargé de mission, Dominique Pin, et de l'ex-secrétaire général de l'Elysée Hubert Védrine, ainsi que de deux anciens ambassadeurs français à Kigali, Georges Martres et Michel Marlaud.

La Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN) a, par ailleurs, émis un avis défavorable à la déclassification de comptes rendus de conseils restreints à l'Elysée de 1993 et de 1994 consacrés à la situation au Rwanda.

Opérations militaires françaises

Noroît : Menée du 4 octobre 1990 au 31 décembre 1993, l'opération Noroît est d'abord une opération militaire d'évacuation des ressortissants occidentaux. Elle se transforme très vite en mission d'assistance aux Forces armées rwandaises (FAR) confrontées à la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR).

Amaryllis : Cette opération de quelques jours est lancée le 8 avril 1994, peu après le début du génocide. Elle vise à évacuer les ressortissants français et occidentaux et se termine le 12 avril.



Patrouille française lors de l'opération Turquoise, juin 1994. AFP/PASCAL GUYOT

Turquoise : Menée avec l'aval du Conseil de sécurité, cette intervention militaire « d'interposition » est organisée par la France au Rwanda du 21 juin au 21 août 1994, c'est-à-dire à la fin du génocide.

Les opérations extérieures

Dans le jargon militaire, on appelle « opex » les opérations extérieures confiées aux soldats français.

Le degré de risque est compensé par divers avantages de salaire, d'avancement en grade et de points supplémentaires de retraite.

Durant leur mission, les militaires français du rang et les sous-officiers bénéficient d'une paye doublée.

En 1992, au Rwanda, un adjudant-chef français percevait ainsi 36 000 francs par mois (4 600 euros) contre 16 000 francs en métropole.

Les officiers en Opex perçoivent une solde du grade supérieur : un lieutenant est classé lieutenant-colonel.